

Pour la régularisation et le renouvellement des titres de séjour des travailleuses et travailleurs étrangers en Île-de France

**Rassemblons-nous en masse le 4 juin 2025
devant la préfecture de police de Paris**



Plus d'un million deux cent mille travailleuses et travailleurs immigré.es travaillent en Île-de-France et représentent un quart de la population active de notre région. Ils sont indispensables à l'économie francilienne et essentiels à notre vie quotidienne. 30 % d'entre eux sont des travailleuses et travailleurs de « première ligne » et 20 % travaillent pour les « services publics du quotidien » dans la collecte et le traitement des déchets, dans la propreté et le nettoyage, dans la restauration, la livraison de colis, etc.

Indispensables et essentiels, elles et ils sont pourtant stigmatisés chaque jour par les déclarations xénophobes du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Pire, leur situation administrative se dégrade au fil des circulaires toujours plus contraignantes et des instructions aux préfetures d'un ministre qui embrasse les thèses d'extrême-droite pour favoriser ses ambitions personnelles. Ainsi, il est de plus en plus difficile d'obtenir un rendez-vous pour le renouvellement de titres de séjour ou de carte de résident, plongeant ainsi des centaines de salarié.es dans l'incertitude professionnelle allant jusqu'à la suspension de leur contrat de travail ou même au licenciement. Quant à l'obtention d'un premier titre de séjour par le travail, il est devenu pratiquement impossible d'obtenir un rendez-vous dans les préfetures franciliennes pour entamer les démarches administratives.

La publication, la semaine dernière de la liste des métiers en tension en Île-de-France n'est que le dernier exemple de la volonté de Bruno Retailleau d'interdire aux salarié.es étrangers de travailler légalement avec un titre de séjour pérenne qui leur assure les droits sociaux pour lesquels, comme tout à chacun, ils cotisent. En niant grossièrement la réalité économique francilienne, en excluant de cette liste et de la possibilité d'obtenir par cette voie un titre de séjour les salarié.es des secteurs de la propreté et du nettoyage, de la restauration (plongeurs, commis de cuisine, apprentis cuisiniers, etc), de la collecte et du traitement des déchets, de la logistique (tri et livraison), du BTP salariés du gros œuvre), Bruno Retailleau livre en pâture des dizaines de milliers de salarié.es à des patrons qui profiteront de leur vulnérabilité administrative pour baisser les salaires et dégrader les conditions de travail d'abord des salarié.es étrangers, puis de l'ensemble des salarié.es. Bruno Retailleau, avec la bénédiction du Premier ministre s'affirme, non pas comme le ministre de l'ordre et de la sécurité, mais bien comme le champion du dumping social et de la destruction des droits sociaux de l'ensemble des travailleuses et travailleurs franciliens.

L'URIF-CGT appelle les salarié-es d'Île-de-France à rejoindre le rassemblement organisé par l'intersyndicale parisienne, le mercredi 4 juin à partir de 18 heures, devant la préfecture de police de Paris place Louis Lépine, pour porter l'exigence d'une admission de plein droit au séjour pour toutes et tous les travailleurs étrangers sur simple preuve de travail, seule mesure de justice sociale qui réponde à la nécessité d'égalité des droits pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs de notre région.

Union Régionale Île-de-France CGT

Case 455, 263, Rue de Paris, 93514 Montreuil Cedex

01 55 82 88 00 | urif@cgt.fr